Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

Meuse info & affluents

N° 8 (Trimestriel) | Juin 2013

P913055

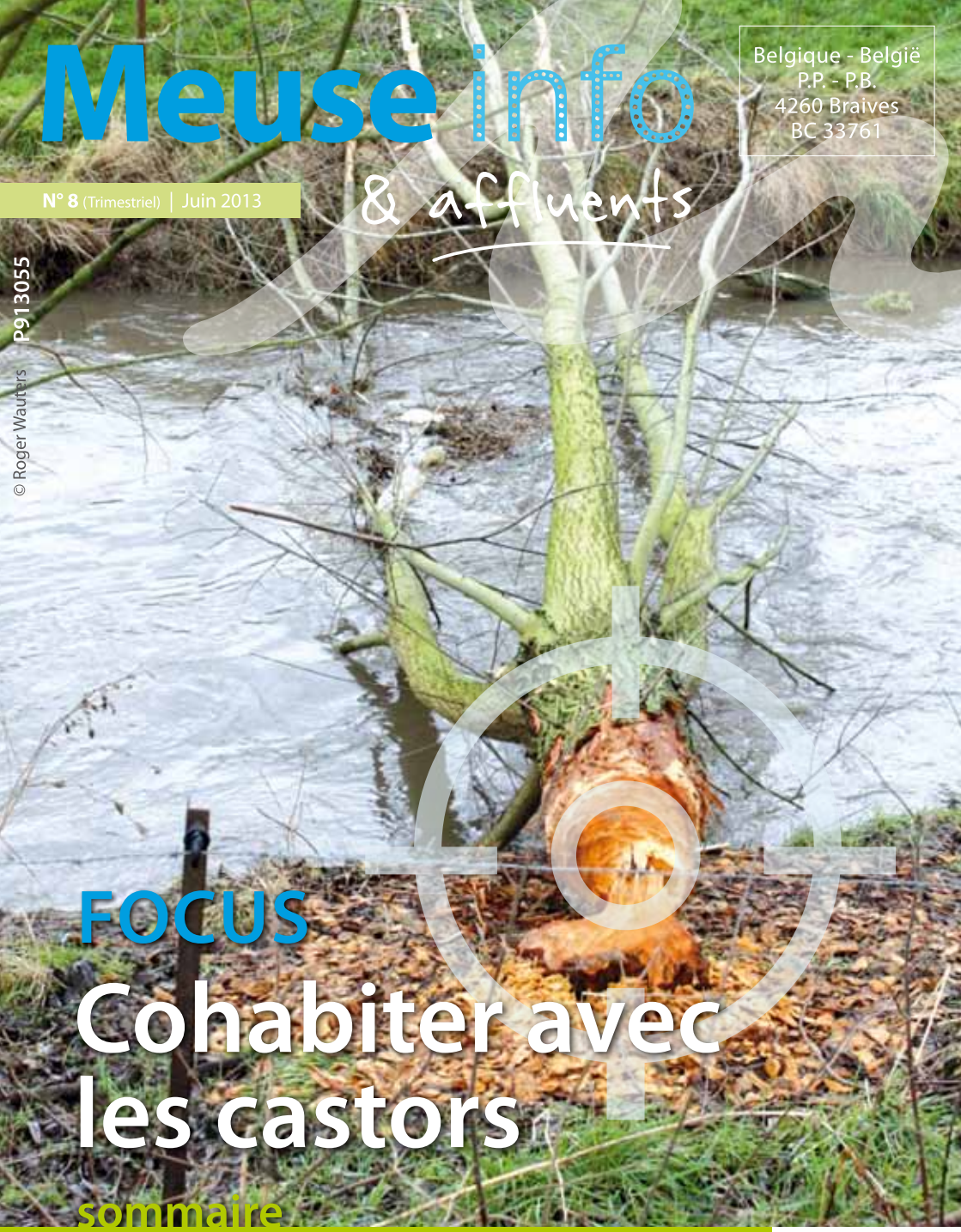

© Roger Wauters

FOCUS

Cohabiter avec les castors

sommaire

Bilan Journées de l'eau 2013 **3** - Focus sur la cohabitation avec le castor **4** - Mehaigne Contact **6** - Éch'eau du Geer **8** - Inf'hoyoux **10** Berwin'News **12** - L'interview **14** - Agenda **15**

MEUSE AVAL

Édito

Le Contrat de rivière Meuse aval a tenu son assemblée générale le lundi 25 mars dernier en présence des communes de la Berwinne, de la Gueule et du Bas-Geer qui se sont réunies en comités locaux. Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux partenaires publics et les associations locales concernées. À cette occasion, le nouveau conseil d'administration a été installé, Messieurs Philippe DUBOIS, Bourgmestre de la Commune de Clavier et Olivier MOINNET, échevin de la Commune d'Eghezée ont été réélus comme vice-président. Votre serviteur a été reconduit au poste de président, j'en suis très honoré et je me montrerai à la hauteur des objectifs que nous nous sommes fixés.

Même s'il reste encore quelques communes à intégrer, désormais, Meuse aval et affluents devient un des plus grands contrats de rivières de Wallonie et s'ouvrent à nous, de nombreux défis.

Dans une prochaine édition, vous pourrez prendre connaissance du bilan de la réalisation du plan d'actions qui s'achève ainsi que des propositions que nos instances avaliseront en juin prochain. Nous pouvons déjà souligner que ce prochain plan s'articulera autour des trois axes suivants : la sensibilisation, la gestion et l'entretien des cours d'eau et le respect de la législation.

Au nom des administrateurs, je voudrais déjà remercier les six coordinateurs pour l'excellent travail réalisé sur le terrain et pour les campagnes d'information qu'ils assurent actuellement auprès des communes et des partenaires associatifs et institutionnels pour leur présenter les principales initiatives à concrétiser.

Nous pouvons nous réjouir de l'immense succès qu'ont connu les dernières Journées wallonnes de l'eau : MERCI pour votre mobilisation et vos marques d'intérêt.

Dans cette édition, vous retrouverez des informations sur les différents comités locaux ainsi qu'un article sur la cohabitation avec les castors. **Bonne lecture !**

Vincent MIGNOLET, *Président du Contrat de rivière*

Le grand nettoyage

Dans le cadre du projet AQUADRA, visant à mettre en place une collaboration transfrontalière, le CRMA a participé à une opération de nettoyage de la Meuse à Borgharen (Nord de Maastricht). 7 m^3 de déchets ramassés par 70 bénévoles de trois régions et deux pays. **Bravo !**

Changement d'adresse

Le siège social du CRMA ainsi que le Comité local Mehaigne ont déménagé !
Nouvelle adresse
Place Faniel, 8 à 4520 Wanze
Nouveau numéro de téléphone
085/71.26.55

UN WATER

Journée mondiale de l'Eau 2013

BILAN EN IMAGES

Il a fait froid, très froid. Mais pas trop pour les 1525 personnes qui ont participé à la cinquantaine d'activités proposées du 15 au 31 mars dernier. **Merci à tous nos partenaires !**

focus sur ... la cohabitation avec le castor

CASTOR... OÙ ES-TU ?

Après quasi deux siècles d'absence, le castor a fait son grand retour en Wallonie dans les années '90. Celui-ci est aujourd'hui bien présent dans de nombreux cours d'eau wallons.

L'espèce s'est en effet fortement développée et dispersée en Wallonie avec, en 2012, environ 250 territoires occupés ce qui représente près d'un millier d'individus principalement présents dans les bassins hydrographiques de l'Ourthe, de la Haute Meuse, de la Semois, de la Lesse et de la Dyle. Dans le bassin de la Meuse Aval, le castor est présent sur la Meuse fluviale, la Berwinne et le Bas-Geer. Mais, si aucun signe de sa présence ne s'est encore révélé dans les autres cours d'eau du bassin (Mehaigne, Haut-Geer et Hoyoux), sa répartition laisse à penser qu'il y sera présent dans les prochaines années.

CASTOR... QUI ES-TU ?

Le castor est le plus grand rongeur d'Europe ; la taille d'un individu adulte est en moyenne de 110 à 120 cm de long dont 30 cm pour la queue et son poids varie entre 18 et 30 kg. Il est principalement nocturne et dispose donc d'une très bonne ouïe et d'un bon odorat.

Le castor est une espèce semi-aquatique. Il se déplace préférentiellement en nageant. Habituellement, il reste de 2 à 5 minutes sous l'eau, cependant, en cas d'urgence, il est capable de diminuer ses pulsations cardiaques et de rester en apnée jusqu'à 15 minutes. Il se déplace beaucoup plus lentement et difficilement sur terre et ne s'éloigne que rarement à plus de 30 mètres de la rive, pour aller chercher de la nourriture ou des matériaux de construction.

Le castor est strictement herbivore. Son régime alimentaire est particulièrement diversifié et s'appuie notamment sur la consommation d'écorces, surtout en période hivernale. En ce qui concerne son gîte, le castor creuse préférentiellement un terrier dans la berge, qu'il peut, selon les conditions et circonstances, compléter par l'entassement de branches. Le castor est un animal territorial qui ne vit pas en colonie mais en unité familiale de 5 à 7 individus, composée des parents, des jeunes de l'année précédente et des jeunes de l'année.

© Franck Renard

Carte de répartition du castor dans le sous-bassin de la Meuse aval. L'observation à Waremme correspond à une mortalité par collision routière à Bergillers en juillet 2009.

Le saviez-vous ?

Avec l'éléphant et l'homme, le castor est une des seules espèces animales capables d'abattre des arbres.

Sa préférence pour le milieu aquatique l'amène à se garantir une lame d'eau suffisante nécessaire à sa locomotion et à la protection de son gîte, en se construisant des barrages. Ce comportement n'est souvent développé que sur les petits cours d'eau.

CASTOR... CHER VOISIN !

Le castor est un animal controversé, à la fois fascinant et décrié. Il est un des seuls animaux à aménager son milieu de façon à ce que celui réponde à ses besoins. Toutefois, cette capacité ne suscite pas que l'admiration. En effet, en certains endroits en Wallonie, compte tenu du fort taux d'occupation de l'espace par les activités humaines et du nombre de castors relativement élevé, les difficultés de cohabitation ne sont pas rares. En dépit des problèmes qu'il peut poser, le castor a sa place et son rôle au sein des écosystèmes aquatiques et rivulaires, comme le confirme la décision de l'Union européenne de reprendre le castor parmi les espèces strictement protégées. Il est donc important de veiller à la fois à assurer la pérennité de l'espèce sur notre territoire et à entendre les difficultés de cohabitation rencontrées localement par des citoyens. L'amélioration de la cohabitation avec l'espèce constitue l'option la plus susceptible de rencontrer ce double objectif de façon pérenne, c'est pourquoi il est important de rechercher des moyens qui permettent d'y parvenir. Selon les cas, il est envisageable tantôt de protéger les arbres de la dent du castor, tantôt de clôturer un site pour en empêcher l'accès, de placer une protection sur une berge ou des grillages qui empêchent l'obstruction d'un pertuis ou encore de mettre en place un dispositif pour réguler le niveau d'eau.

Ces différents moyens sont présentés dans un guide téléchargeable sur le site http://biodiversite.wallonie.be.

Mehaigne Contact

Les actualités du comité local de la Mehaigne

Le Tiersa fait peau neuve

Le site du Tiersa, petite zone boisée située dans la plaine agricole entre Ville-en-Hesbaye et Burdinne offre un milieu rare dans ce paysage. L'intérêt de la conserver n'en est que plus marqué : elle représente une zone de quiétude pour de nombreuses espèces animales.

L'hiver passé, l'équipe du parc naturel Burdinale-Mehaigne a travaillé quatre jours pour restaurer la mare du Tiersa afin qu'elle retrouve sa qualité d'accueil qui avait tendance à diminuer progressivement ses dernières années.

Grâce à cette action, la mare bénéficie à nouveau de lumière : nombreux arbres et arbustes donnant de l'ombrage à la mare ont été abattus. La mare a également retrouvé un niveau d'eau permanente qui n'était plus possible du à la présence de certains saules qui pompaient une quantité importante d'eau. Une attention particulière a été donnée également à la gestion de la Renouée asiatique, espèce exotique invasive, qui envahissait progressivement une partie du site.

Les résultats de cette gestion se sont déjà fait sentir l'été dernier avec le retour de nombreux oiseaux (Martin pêcheur, Chevalier culblanc…), batraciens, libellules et de nombreuses plantes aquatiques et semi-aquatiques (Iris jaune, Renoncule scélérate …). N'hésitez pas à aller jeter un œil, surtout à la belle saison.

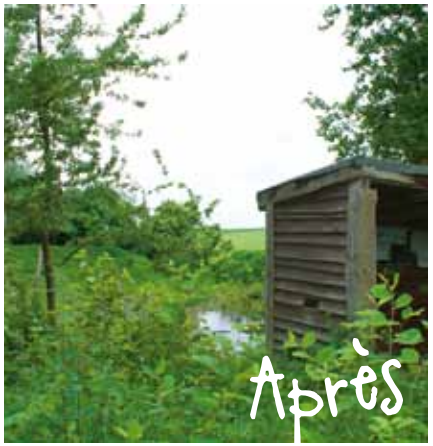

Contacts > Place Faniel, 8 - 4520 Wanze - 085/71.26.55 - mehaigne@meuseaval.be

L'épuration du bassin de la Mehaigne c'est parti !

La nouvelle station d'épuration d'Eghezée, en construction pour l'instant dans les campagnes des Nozilles, traitera les eaux usées de 5175 Equivalents habitants, autrement dit plus ou moins 2070 ménages moyens. Cette installation est destinée à recevoir les eaux usées de la majeure partie des villages d'Eghezée, de Longchamps et de Les Boscailles, ainsi que de la « moitié » de Leuze et presque toutes les habitations longeant la Chaussée de Namur à Waret-La-Chaussée.

Couplées à cette nouvelle station des travaux de pose de canalisation sont en cours au niveau des villages d'Eghezée, Longchamps, Leuze, Les Boscailles et Warêt-La-Chaussée.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographiques), sur le site internet de la SPGE.

Éch'eau du Geer

Les actualités du comité local du Geer

La qualité biologique du Haut-Geer en nette progression

Les gestionnaires flamands du Geer (Vlaamse Milieu Maatschappij) ont constaté, au niveau de la station de mesure de qualité du Geer à Lowaige (commune de Tongres), une augmentation de l'indice biotique de 3/10 (qualité médiocre) en 2009 à 5/10 (qualité moyenne) en 2011. Le Geer à Lowaige, c'est le point de rencontre du Haut-Geer et de ses affluents en provenance de Wallonie. Cette amélioration s'explique par plusieurs actions réalisées par le comité local du Haut-Geer :

- Actions du PA 2006–2010 : ✓ La rénovation du collecteur de Waremme et la station d'épuration de la Mulle (AIDE),
- Action 10Mv3010 : ✓ L'amélioration de l'égouttage et de ses connections aux collecteurs,
- Action 10Mv3008 : ✓ Le traitement biologique du réseau d'égouttage non encore épuré et du Geer (Communes de Geer, de Waremme et la Province de Liège),
- ✓ Le traitement biologique du réseau d'égouttage non encore épuré et du Roua de Thys (commune de Crisnée, Province de Liège),
- Action 10Mv3028 : ✓ La nouvelle station d'épuration de Beneo-Orafti,
- Action 10Mv3027 : ✓ La nouvelle station d'épuration de Hesbaye Frost.

Cette amélioration du Haut-Geer ne peut être que bénéfique également pour le Geer à Tongres, mais aussi le Bas-Geer de Bassenge à Maastricht. Mais 5/10 n'est pas encore suffisant, c'est pourquoi d'autres actions seront encore réalisées dans les années à venir comme :

- Actions 10Mv3001, 02, 03, 04 : ✓ La station d'épuration et le collecteur de Grand-Axhe, le collecteur de Crisnée, la mise à niveau de la station d'épuration de Waremme (AIDE),
- Actions 10Mv3011, 12,16,18,19,20,21,23 : ✓ Continuer l'amélioration de l'égouttage (plan triennaux communaux),
- Action 10Mv3013 : ✓ Le traitement biologique de la Mulle et de la Lange Beek (commune de Berloz, Province de Liège),
- Action 10Mv3067 : ✓ L'amélioration hydromorphologique du Geer (reméandration),
- ✓ D'autres actions à discuter prochainement pour le programme d'actions 2014-2016.

Le Geer et ses affluents sont ainsi sur la bonne voie pour atteindre à moyen terme les exigences de qualité dictées par l'Europe. Nous pouvons désormais espérer un retour spontané d'une faune piscicole diversifiée dans le Haut-Geer.

Contacts Haut-Geer > Rue de Grand-Axhe, 45e - 4300 Waremme 019/32.49.30 - hautgeer@meuseaval.be
Contacts Bas-Geer > Rue du Frêne 36, 4690 Boirs (Bassenge) 04 273 78 73 - basgeer@meuseaval.be

Inf'hoyoux

Les actualités du comité local du Hoyoux

Des roches vivantes ?

Saviez-vous que près de chez vous, il existe des roches vivantes ? Non, non je ne rigole pas. Elles sont vivantes. Si vous vous balader de temps en temps le long du Hoyoux entre Pont de Bonne et Barse, vous les avez certainement déjà observées ; et peut-être sans vous en rendre compte… Mais si les cascades dans le Hoyoux ! C'est vraiment pittoresque et rare dans la région et même en Belgique. On les appelle les travertins.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

J'ai mené pour vous ma petite enquête afin de vous livrer le secret de leur présence. Voici des extraits d'articles scientifiques ou extraits remaniés, décrivant l'existence de ces pierres vivantes dans la vallée du Hoyoux.

DÉFINITION : le travertin peut être défini comme une roche sédimentaire calcaire […] fréquemment à l'aspect concrétionné […], grise à jaunâtre […] formée par la précipitation rapide de carbonate de calcium par agitation de l'eau ou par évaporation. A cette définition, il convient d'ajouter l'action des algues et mousses encroûtantes à l'origine du travertin.

LOCALISATION : cinq grands dépôts de travertin de fond de vallée (et non de source comme en Gaume) sont connus en Belgique. Ils sont qualifiés d'anciens car n'évoluent plus. Par contre, dans la vallée du Hoyoux dans le Condroz, certains travertins sont encore actifs. C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle, la précipitation du calcaire a toujours lieu. On parle de travertin actuel. Disposés transversalement dans la rivière, ces barrages calcaires engendrent des cascades. Certains d'entre eux particulièrement développés provoquent une véritable cassure du plan d'eau qui se traduit par des chutes qui peuvent atteindre 1 m.

MAIS COMMENT SE FORME CES TRAVERTINS ?

Les travertins se forment grâce à des processus chimiques et biologiques complexes. Pour simplifier, les eaux souterraines alimentant le Hoyoux vont se charger en calcium en traversant les roches calcaires des couches géologiques du Condroz. En remontant à la surface, elles vont dégazer (perte de CO_2) ce qui va entrainer la précipitation du calcaire. L'activité des plantes, des algues, des mousses situées dans la rivière et qui consomment également du CO_2 pour la photosynthèse, augmente également le phénomène de précipitation du calcaire. Les travertins se forment !

Contacts > Chemin de Sandron, 1A • 4570 Marchin • 085/31 71 74 • hoyoux@meuseaval.be

Description des processus en détails

Le dioxyde de carbone de l'atmosphère (CO_2) va se dissoudre dans l'eau et produire une acidification. La roche calcaire ($CaCO_3$) se trouvant au contact de l'eau (H_2O) est dissoute. Cette réaction libère du carbonate (CO_3^{--}) et du calcium (Ca^{++}) dans l'eau. Le CO_3^{--} va réagir avec les protons (H^+) pour former du bicarbonate (HCO_3^-). A la faveur de chute d'eau ou de points de résurgence, le calcium (Ca^{++}) et le carbonate (CO_3^{--}) se combinent pour former de la calcite ($CaCO_3$). La quantité de calcite formée dépend de l'équilibre carbonates – bicarbonates, régi par le pH qui lui-même dépend du dégazage de CO_2 tout comme de la photosynthèse.

L'activité photosynthétique d'algues, de mousses,… ainsi que l'activité incrustante de cyanobactéries, en consommant le CO_2 dissous dans l'eau, favorisent la formation de carbonates et donc la formation des travertins.

Dissolution des calcaires : $CaCO_3 + H_2O + CO_2 >< 2\ HCO_3^- + Ca^{++}$

DES ROCHES VIVANTES ?

Les travertins sont fragiles car de nombreux facteurs influencent la précipitation du calcaire (la température, le pH, le débit, la ripisylve, la présence de rupture de pente, la saturation de l'eau en Calcite, l'agitation de l'eau, la saisonnalité). La présence d'algues microscopiques et de bryophytes participant à l'édification des travertins dépend de la qualité de l'eau. La présence d'ions «non-désirés» comme les phosphates (PO_4^{---}) et l'ammonium (NH_4^+) (que l'on retrouve par exemple dans la lessive) est donc néfaste pour ces organismes nécessitant une eau de bonne qualité (oligotrophe). Les fluctuations de débits causées par la présence de microcentrales ou de captages, peuvent également influencer l'activité des travertins. Enfin, la ripisylve est un des facteurs importants susceptible de nuire à leur formation si une mauvaise gestion est mise en place. En effet, elle apporte une protection efficace contre les effets des crues et des conditions de luminosité favorable au développement des travertins.

VIVANTES OUI, MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Les travertins sont un patrimoine naturel exceptionnel dans la vallée du Hoyoux qu'il convient de protéger ! Pensons dès lors à nos gestes quotidiens et aux impacts qu'ils engendrent sur notre environnement et ce partout dans la vallée. L'eau retourne toujours à la rivière !

Articles scientifiques consultés :

- Decerf, L.-P. Approche environnementale de l'aménagement et de la gestion du bassin versant du Hoyoux et affluents en vue de la sauvegarde des tufs calcaires actifs. 2009 -
- Franco, B., Houbrechts, G., Van Campehout, J., Hallot, E. et Petit, F. Étude géomorphologique des barrages de travertin du Hoyoux. 2008 - Bulletin de la Société géographique de Liège, n°50, pages 45-56.
- Nava, A. Etude des travertins du Hoyoux : qualité de l'eau et colonisation végétale. 2011 Master BOE – Université de Namur

Berwin'News

Les actualités du comité local Berwinne-Julienne

À la sortie de l'hiver, la nature se déploie…Les insectes, les oiseaux, les plantes et bien d'autres organismes sont au rendez-vous ! Certains, plus discrets, font leurs sorties de nuit : les amphibiens ou batraciens. La classe des amphibiens (du grec amphi, des deux côtés, et bios, vie) regroupe les grenouilles, les crapauds, les salamandres et les tritons. Une partie de leur vie est aquatique et l'autre, terrestre. Les œufs, pondus dans l'eau, donnent vie à des larves qui respirent dans l'eau grâce à des branchies. Celles-ci vont se développer puis se métamorphoser pour développer une respiration pulmonaire et ainsi entamer leur vie terrestre. De par leur double vie, ils sont donc amenés à se déplacer de leur lieu de vie terrestre vers le milieu aquatique pour se reproduire.

Lors de ces déplacements, les amphibiens risquent parfois leur vie en traversant des routes. C'est pourquoi des opérations « grenouilles sur les routes » sont mises en place pour les aider à traverser en sécurité !

Les traversées de batraciens à Dalhem

Deux traversées font l'objet d'une action de la commune :

- Sur le chemin de Surisse : un arrêté de police interdit la circulation des véhicules entre 19h et 07h, pendant 3 semaines, avec information des riverains.
- Pour la rue du Vicinal, des panneaux « Attention grenouille » sont disposés pour amener les automobilistes à lever le pied dans la zone de traversée.

Plus d'infos sur http://www.batraciens.be

Contacts > Rue du Frêne 36, 4690 Boirs (Bassenge) - 04/259 88 27 - berwinne@meuseaval.be

Coulées boueuses : comment y remédier ?

Les coulées boueuses sont constituées par le ruissellement d'eaux pluviales sur des parcelles agricoles. Lors de son écoulement, l'eau entraine avec elle de la terre de ces parcelles. L'apparition de ce phénomène dépend de plusieurs facteurs comme le type de précipitation et de sol, la topographie (relief), l'occupation du sol et la couverture végétale. Il est donc difficile de prévoir où et quand elles vont se produire.

Cependant, certaines cultures, comme le maïs, sont plus sensibles aux coulées boueuses.

Sur le bassin de la Berwinne-Julienne, plusieurs sites sont concernés par ce phénomène. La cellule GISER (Gestion intégrée sol-érosion-ruissellement), pôle d'information technique, a donc été sollicitée pour analyser ces phénomènes répétitifs sur le bassin. Les premières rencontres et visites ont eu lieu en mai, avec les communes de Herve et de Visé.

Les aménagements de lutte contre les coulées de boue les plus fréquents sont les fascines (ralentir le flux), les talus ou fossés talus (diriger les écoulements) et les bandes enherbées (ralentir le flux et infiltrer).

Plus d'information sur la cellule GISER et les coulées boueuses : http://www.giser.be/

l'itw

Nom : MAILLEUX
Prénom : Eleonore
Organisme : Centre Régional d'Initiation à l'Environnement de Modave
Fonction : Animatrice / Chargée de communication

1. Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un contrat de rivière ? D'où vient votre engagement ?

Le CRIE de Modave étant actif dans le domaine de l'éducation à l'environnement, notamment sur la thématique de l'eau et la rivière, il est tout naturel pour nous de nous associer au contrat de rivière local afin de mener des actions de sensibilisation autour de la thématique de l'eau.

2. Dans la thématique de l'eau, qu'est-ce qui vous réjouit ou au contraire vous révolte le plus ?

La thématique de l'eau constitue l'un des axes de l'écologie : air, eau et sol. Prendre soin de l'eau, avoir conscience de sa valeur, comprendre les tenants et aboutissants de la consommation d'eau chez nous sont des aspects qui nous tiennent particulièrement à cœur dans notre mission d'éducation relative à l'environnement.

Dans cette optique, nous adoptons une approche qui vise à mettre en action les citoyens. Nous sommes en effet convaincus que les changements de comportements et de mentalités sont primordiaux si l'on veut que notre société évolue vers plus de respect de l'environnement. Autour de l'eau et la rivière, nous organisons chaque année des formations, (par exemple : produits d'entretien naturels ou cosmétiques naturels) et des stages nature pour enfants (« Le Hoyoux c'est fou ! » du 26 au 30/08 en 2013), et ce qui nous réjouit, c'est de voir que notre public est de plus en plus conscient de la nécessité de protéger la nature et de comment y parvenir, chacun à son niveau d'enfant ou d'adulte.

3. Dans le cadre de votre collaboration avec le contrat de rivière, avez-vous une bonne expérience à partager ?

En 2010, nous avons organisé conjointement avec le Comité Local du Hoyoux un grand projet d'adoption du bassin versant du Hoyoux par des groupes divers. Ce projet appelé « Opération Hoyoux 2010 » a rassemblé 35 groupes (scolaires principalement) qui ont mené des actions en faveur de la parcelle de rivière adoptée pendant tout le printemps 2010.

A la fin du projet, chaque groupe s'engageait à agir concrètement, par exemple en posant un panneau didactique sur le bout de rivière, en écrivant une lettre à la commune pour le nettoyage de berge, en commandant des gourdes pour les élèves de l'école, en montant une expo pour les parents, ou encore en fabriquant des produits d'entretien naturels en classe, etc.

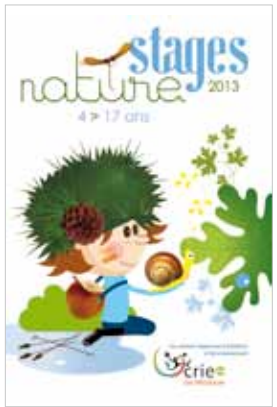

D'AVRIL À SEPTEMBRE
7 **visites guidées de la réserve naturelle de la Montagne Saint-Pierre** seront organisées par Natagora et la ville de Visé. Plus d'infos auprès de Laetitia Poelmans au 04/3748493.

2 JUIN
Journée de l'Environnement à Hannut

15 ET 16 JUIN
Fête des plantes de Pitet. Le jardin au naturel : des refuges pour la faune. Rdv au Jardin des Plantes Patrimoniales de Pitet, rue Alice de Donnéa à Braives. Samedi de 14 à 19h et dimanche de 10 à 19h.

16 JUIN
La ville de Visé, le service Environnement, la Maison de la Montagne Saint-Pierre et Natagora organisent une **animation-balade** gratuite sur le thème « Des plantes au service de la santé et de la gastronomie », de 14h à 16h. Informations et inscriptions par téléphone au 04/3748493.

16 JUIN
Les pesticides, non merci ! Enfourchez vos vélos et venez explorer par le Ravel les jardins au naturel. Plus d'infos au 019/ 69 62 26 ou valerie.pinel@braives.be.

agenda

30 JUIN
Marche Adeps de l'Elan Momalle à la découverte de la nature cachée de Remicourt (5-10-15-20 km), départ dès 7h00, départ de la salle Marcel Hicter de Momalle. Restauration à l'arrivée.

7 JUILLET
Fête de la ruralité à Vyle-Tharoul. Infos sur www.simm48.be/ruralite

14 JUILLET
Big JUMP à Huy à 10h30. Plongez pour revendiquer le droit à des lieux de baignade, vivants et accessibles !

14 JUILLET
Cycle Nature : La flore des milieux humides. Au travers d'une balade botanique dans la Réserve Naturelle Domaniale de Hosdent, Inscriptions et informations auprès de Thomas Genty au 085/71.28.92

4 AOÛT
Festival de Promenade de la Maison de Tourisme Hesbaye-Meuse. Balade guidée des sources de la Lange Beek, rdv à 14h à la station d'épuration de Crenwick (Commune de Berloz).

DU 26 AU 30 AOÛT
Stage nature du CRIE de Modave. Pour les 5 à 12 ans : *Le Hoyoux c'est fou !* Pêcher les petites bêtes, construire des bateaux et des moulins, jouer la musique de l'eau, pique-niquer sur les rives de la rivière,... Autres stages : survie douce du 1 au 5 juillet pour les 15-17 ans et du 26 au 30 août pour les 12-16 ans.

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents. Disponible dans les villes et communes membres du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 41 communes et villes partenaires *(Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blégny, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Havelange, Hannut, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lonzen, Marchin, Modave, Ohey, Oreye, Plombières, Raeren, Remicourt, Tinlot, Thimister-Clermont, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt).*

Avec la collaboration du service Communication de la Ville de Huy.
Graphisme : Elise Latinne.

Éditeur responsable : Vincent Mignolet, président de l'asbl Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.

Imprimé sur papier PEFC.

talon d'adhésion

Oui ! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau. Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom : .....

☐ Par mail : .....

☐ Par courrier : .....

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents : Place Faniel 8,
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

MEUSE AVAL